

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE  
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES  
CANTON DE MONTMORENCY  
COMMUNE DE MARGENCY

EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES

\*Date de Convocation : 30/03/2026

\*Date d'Affichage : 30/03/2026

\*Conseillers en exercice : 7

\*PRESENTS : 6

\*VOTANTS : 6

Vu les statuts du 11/03/1980 de la Caisse des Ecoles Publiques de Margency,  
L'an deux mil vingt-six, le 16 avril à 18h30 le Comité de la Caisse des Ecoles légalement convoqué,  
s'est réuni sous la Présidence de Monsieur BRUN Président de la Caisse des Ecoles.

Étaient présents : Mr Thierry BRUN, Mme Floraine BONNEAUX, Mme Vanessa FISTON,  
Mr Sebastien MAUGENDRE, Madame Fabienne MAVOUNGOUD,  
Mr Michel PLAIGNAUD.

Absente : Mme Florence FREY

Monsieur PLAIGNAUD a été élu Secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

Déli. 3 Subventions versées au BP Caisse des Ecoles 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu l'exposé du Vice-président de la Caisse des Ecoles, Monsieur Michel PLAIGNAUD concernant les demandes de subventions, les membres du comité à l'unanimité

DECIDE de subventionner au budget primitif 2026 à l'article 657381 de la façon suivante :

- Comité de Val d'Oise de la Ligue contre le Cancer, 150 euros,
- GSCF Pompiers Humanitaires, 150 euros,
- A tous Cœurs, 178.16 euros,
- APEIM 380 euros,
- L'AFM Téléthon, 150 euros.

Le Président certifie le caractère  
Exécutoire de cet acte dès  
Sa transmission en sous-Préfecture  
Affiché le .....



Fait à Margency, le 20/04/2026  
Le Président  
Thierry

